# 

* Date : 26-01-2011
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2011702468
* Author :

Déclaration d'acceptation sous bénéfice d'inventaire devant le greffier au tribunal de première instance de Mons faite le 22 décembre 2010, par Mme Buffe, Fabienne Jeannine M., née à Soignies le 23 novembre 1970, domiciliée à Ecaussinnes, rue Anselme Mary 19, agissant en qualité de mère, seule titulaire de l'autorité parentale de ses enfants mineurs, à savoir :
Klein, Julie, née à Soignies le 17 juin 1993;
Klein, Nicolas, né à Soignies le 8 août 1995;
Klein, Sidonie, née à Soignies le 27 mars 2002, tous trois domiciliés avec leur mère.
Laquelle comparante a déclaré accepter sous bénéfice d'inventaire la succession de M. Klein, Julien Ghislain Lucien, né à Forest le 12 septembre 1933, en son vivant domicilié à Saint-Ghislain (Tertre), rue de Tournai 83, et décédé à Boussu le 21 octobre 2008.
Les créanciers et légataires sont invités à faire connaître par avis recommandé leurs droits dans un délai de trois mois à compter de la présente insertion.
Cet avis doit être adressé à Me Sterckmans, notaire à 1480 Tubize, rue des Frères Taymans 34.
(Signé) P. Sterckmans, notaire.